



COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS :

A l'ouverture de la séance : 10 délégués titulaires
1 déléguée suppléante

ABSENTS EXCUSES :

. Saujon	- P. FERCHAUD, Président	
. Balanzac :	- BERNARD Dominique	- GAUDIN Natacha
. Corme-Ecluse :	- TABURET Catherine	
. L'Eguille/Seudre :	- GUERIN Nadia	
. Médis :	- VOLLETTE Corine	
. Mornac sur Seudre :	- HALLARD Jacky	- CHUSSEAU Jean-Marie
. St Romain de Benet :	- HENDSCHEL Maryline	- GILBERT Liliane

EST EGALEMENT PRESENTE : Madame BOTTON, Attaché Territorial

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Michèle PREVOT

LE COMITE SYNDICAL,

- approuve le procès-verbal de la séance du 20 mars 2017,
- 1. prend acte, à l'unanimité, de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2018,
- 2. fixe, à l'unanimité, les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2018 :
 - ✓ Du 1^{er} janvier au 31 mai et du 1^{er} septembre au 31 décembre :
Adulte : 3,45 €, Etudiant : 2,35 €, Enfant (moins de 16 ans) : 2,05 €
 - ✓ Du 1^{er} juin au 31 août :
Adulte : 4,15 €, Etudiant : 3,60 €, Enfant (moins de 16 ans) : 2,85 €,
- 3. modifie, à l'unanimité, le nombre de séances de natation scolaire qui peut varier de 10 à 12,
- 4. autorise le Président, à l'unanimité, à signer la convention avec l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique de Meschers pour des séances de natation scolaire au tarif de 4,05 € par élève et par séance,

5. autorise, à l'unanimité, la gratuité des entrées au CCAS de Saujon –Service pôle enfance à compter du 1^{er} janvier 2018,

Autorise, à l'unanimité, le renouvellement de la mise à disposition de la piscine, à compter du 1^{er} janvier 2018 et pour une durée de 3 ans, en faveur :

6. du ROC NATATION, gratuitement
7. du TRIATHLON CLUB SAUJONNAIS au prix de 150 €/an
8. du Centre d'Incendie et de Secours de Saujon et de l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs Pompiers, gratuitement,
9. de la SNSM, gratuitement,
10. du Comité Français de Secourisme 17, gratuitement
11. du Team de l'Estuaire, à raison d'un créneau d'une heure par semaine au tarif de location de bassin à l'heure,
12. décide, à l'unanimité, de renouveler le contrat de location de bouteilles d'oxygène avec la société AIR PRODUCTS, à compter du 1^{er} mars 2018, pour un montant de 1 230,74 € T.T.C.,
13. demande, par 10 voix pour et 1 abstention, le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et lui accorde l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an,
14. accepte, à l'unanimité, que les indemnités des élus soient appliquées en fonction du taux de l'Indice Brut terminal de la Fonction Publique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 35.

Saujon, le 18 décembre 2017
La Vice-Présidente,



L. GOUGNON